



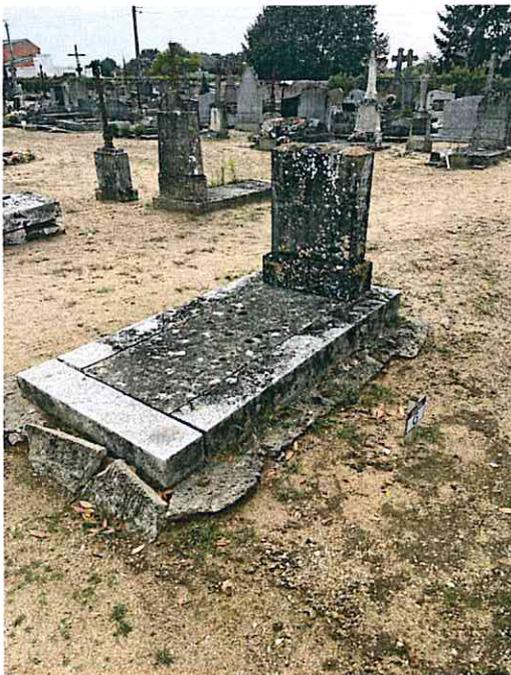
Dossier : 20252G1

## AVIS DE CONSTAT D'ABANDON

Gwénaél de SAGAZAN, Maire de la commune de BAZOUGES-CRÉ-SUR-LOIR informe les descendants ou successeurs de la concession 2G1 que :

Conformément aux articles L2223-17, L2223-18 et R2223-12 à R2223-23 du Code général des collectivités territoriales, relatifs aux reprises de concession en état d'abandon.

Il sera procédé dans ledit cimetière, le **11 septembre 2025 à 15 heures 00**, au constat de l'état d'abandon dans lequel se trouve cette concession. En conséquence, il invite les héritiers, descendants ou successeurs du concessionnaire à assister audit constat ou à s'y faire représenter par un mandataire dûment autorisé.



Fait à CRÉ-SUR-LOIR, le 24 juillet 2025

Le Maire ,

